

l'avocat, le notaire, etc., agiront, dans la mesure de leurs forces et de leur influence sur la propagation des saines idées agricoles et même sur les améliorations dont la culture des champs en Canada éprouve un besoin pressant.

Si cette idée avait été mise en pratique il y a une trentaine d'années, nous n'aurions pas à déplorer le peu d'estime qu'un grand nombre de nos hommes instruits accordent de nos jours à l'art agricole et Monsieur Tassé aurait probablement essayé de faire prévaloir d'autres idées que celles qu'il a émises dans son rapport.

En terminant, nous demanderons pardon au public de l'avoir entretenu aussi longtemps sur cet examen du rapport de M. S. Tassé, mais la question est d'une si grande importance que, tout en abrégant beaucoup, nous nous sommes cru obligé d'entrer dans quelques détails qui nous ont paru très-nécessaires.

Nous devons aussi nos meilleurs remerciements à M. l'abbé F. X. Méthot et à M. le Dr Larue pour avoir eux aussi pris la plume dans cette occasion afin d'éclairer le public sur une question pleine d'actualité et qui intéresse nos plus grands intérêts sociaux.

J. D. SCHMOUTH, Prof. E. A.

Du commerce des chevaux

Tout éleveur a nécessairement des chevaux à vendre. Les uns n'élèvent que pour leur besoin et n'ont ainsi que de vieux chevaux à vendre à mesure que les jeunes viennent les remplacer. D'autres, et ceux-ci doivent former la plus grande majorité, élèvent pour vendre, et ont toujours de jeunes chevaux à la disposition des acheteurs.

D'autres, enfin, élèvent et achètent en outre, ou des poulains, ou de jeunes chevaux, sur lesquels ils pensent pouvoir gagner en les revendant.

Tout cela est déterminé par la position et par le goût particulier de chaque cultivateur; mais en règle générale le cultivateur doit être plus ou moins marchand de chevaux et ne peut être entièrement étranger au commerce des chevaux. Bien dirigé, l'éleveur des chevaux doit donner des bénéfices qui peuvent être considérables.

Pour faire le commerce des chevaux, en vendant et achetant, il faut un goût particulier, je dirais volontiers une passion. Mais cette passion ne suffit pas, il faut que le cultivateur ait l'intelligence et les connaissances qui assurent le succès, il faut qu'il soit convenablement placé, il faut en outre qu'il soit assez sage, assez maître de lui-même pour ne jamais sacrifier ses devoirs à ses plaisirs, qu'il ne quitte pas sa maison, qu'il ne néglige pas sa culture et la surveillance de ses gens pour aller aux marchés. Il est facile de perdre ainsi chez soi dix fois plus qu'on ne peut gagner sur la vente d'un cheval.—FELIX VILLEROY

Ne pas trop embrasser mais persévérer

On demandait un jour à un patron qui, de simple ouvrier, s'était élevé une petite fortune, comment il avait fait pour en arriver là.

« Mon moyen est bien simple, dit-il : je n'ai jamais voulu trop embrasser; mais j'ai persévéré dans ce que j'avais entrepris. Ainsi, lorsque j'ai gagné ma première pièce de quarante sous par jour, ce qui était beaucoup dans mon temps, je me suis dit : je vais économiser deux sous et je l'ai fait. Puis, mes petites économies persévérantes faisant boule de neige, j'ai pu les faire plus fortes, sans me gêner, à mesure que mes journées augmentaient, et une fois mis sur la voie de l'épargne, je n'ai plus eu besoin de me fixer une règle. J'économisais, j'économisais tant et si bien que j'ai pu mettre de côté, au bout de dix ans, quelques milliers de francs, avec lesquels je me suis établi et j'ai prospéré.

« Plusieurs ouvriers m'ayant demandé mon secret, je leur ai dit : ne prétendez pas d'abord faire trop d'économies; ce serait un feu de paille qui ne durerait pas; mais fixez-vous un chiffre d'économie faible que vous êtes sûr de toujours atteindre, sauf le chômage de la maladie, et ne manquez jamais d'atteindre ce chiffre. Au bout d'un an vous m'en donnerez des nouvelles.

« Tous ceux, dit-il en terminant, qui ont suivi mon procédé s'en sont bien trouvés et m'en ont remercié. Ils ont débuté par mettre de côté deux sous par jour, et ont fini par épargner dix sous ou un franc, c'est-à-dire par se mettre au dessus du besoin. Je n'ai pas pris de brevet pour mon invention; aussi je la livre à qui voudra s'en servir. »

Extrait du livre de mon oncle.—F. E. J.

Sociétés d'agriculture et de colonisation

Nous sommes heureux d'enregistrer dans nos colonnes les sociétés d'agriculture et de colonisation qui viennent de se former dans les comtés de Temiscouata, Montmagny, Lévis et Lotbinière. Nous espérons que ces sociétés ne manqueront de faire de généreux efforts pour atteindre leurs buts.

Société de colonisation du comté de Temiscouata.

Président, Révd. Oct. Hébert; vice-président, Benjamin Dionne, écr.; secrétaire-trésorier, Elie Mailloux, écr., M. P. P.; Directeurs:—Révd. J. C. Cloutier, J. B. Beaulieu, écr., Max. Bérubé, Félix Gagnon, Frs. Comberon, J. B. Pelletier, Jos. Mailloux, P. LeBel, M. A. Morin, Révd. M. Moreau, M. Levasseur, J. B. Miville, S. Chouinard, Ol. Martin, Ls. Fortier, Révd. M. Guy, S. M. Audet, Geo. Gagnon, H. Gagnon, H. Garon, Mathias Lamidon et J. Ouellet.

Société de colonisation de St. Pierre de Montmagny.

Président, Gabriel Cloutier, écr., J. P.; vice-président, P. Elz. Lavergne, écr., A. T.; secrétaire-trésorier, Ph. Landry, écr. A. B.

Directeurs:—M. M. J. B. Picard, F. H. Morin, pour St. Pierre; Prudent Lavergne, pour St. François; Benjamin Roy, pour Berthier.

Société d'agriculture du comté de Lévis.

Président, E. H. Marceau, écr., de St. Henri; vice-président, Cl. Lemieux, de N.-D. de Lévis; secrétaire-trésorier, L. M. Carrier, écr., N. P., de St. Henri.

Directeurs:—M. M. Benj. Moffette, St. Nicolas; Narc. Cantin, St. Romuald; Isaac Cantin, St. Jean Chrysostôme; Oct. Hallé, St. Étienne; Ant. Hallé, St. Lambert; P. Bildeau, St. Henri; Isidore Bégin, N.-D. de Lévis, et J. B. Nolin, St. Joseph de Lévis.

Société d'agriculture du comté de Lotbinière (société no. 2)

Président, H. G. Joly, écr., M. P. P.; vice-président, F. Legendre, écr.; secrétaire-trésorier, M. Couture, N. P.

Directeurs:—M. M. J. B. Beaudet, St. Jean des Chaillons; F. Parrot, Ste Emélie de Lotbinière; Jos. Laliberté, Lotbinière; Narc. Lachance, St. Édouard; Landry Bibeau, St. Flavien; B. Garneau, Ste. Croix; E. Larue, écr., St. Antoine de Tilly; Léon Lambert, St. Apollinaire.

Petite chronique agricole

Janvier s'est signalé le 7 du courant. Nous avons eu la plus sérieuse tempête de la saison. Il est tombé toute la journée une neige épaisse accompagnée d'un très-fort vent de sud-ouest. L'atmosphère en était obscurcie, et l'abondance de la neige jointe à la fureur du vent rendait toute sortie presque impossible. Le lendemain le calme était parfaitement rétabli, la journée a été magnifique. Mais dimanche nous avons failli avoir une nouvelle édition de la journée de vendredi, le vent et la neige ont apparu de nouveau. Depuis nous jouissons du beau temps, mais la température est froide.

Nous apprenons avec plaisir que le rendement de la récolte est très satisfaisant. Plusieurs cultivateurs nous disent que leur blé leur a donné 15 à 18 minots par 100 gerbes. C'est un grand